

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| O Réclamation | contact@mupras.com |
| O Prise en charge | pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W19-476616 / 21C1

Complément

uu085

A

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2161

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : AOUAD NATE

13/04/53

Adresse : RESIDENCE ABDELKOURIEN 1H12 APT 11 BD
BIR ANZARANE DZERB GHADEF CASABLANCA

Tél. : 06614111411

Total des frais engagés : 3318.31 DT

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : LAKHLIF KHALID SA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements suivants à l'adjudant de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 19/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :





Ma Situation Remboursements Prises en charge Immatriculation Menu ▾

Réseau du Maroc
CNOPS
La solidarité n'est pas pour le moins

En vertu de l'article 73 de Loi 65-00 portant code de la Couverture médicale de base, La CNOPS est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire pour le personnel du secteur public. En vertu de l'article 83 de ladite Loi, les Mutuelles gèrent pour le compte de la CNOPS les soins ambulatoires (les dossiers de maladie)

Information EN COURS DE TRAITEMENT PAYÉ

① Uniquement les dossiers payés des derniers 6 mois sont affichés.

Nb.Dossier(s)	Date de réception	Date Paiement	Mode Paiement	Bénéficiaire	Frais engagés	AMO	Mutuelle	Total
- 1	-	30/09/2020	Virement	-	3 318,31	855,00	0,00	855,00
	63090072	24/08/2020	Payé en : 37 jours	LAKHRIF KHADIJA	3 318,31	855,00	0,00	855,00
- 2	-	23/09/2020	Virement	-	5 695,70	2 051,30	155,24	2 206,54
	62839638	04/08/2020	Payé en : 50 jours	LAKHRIF KHADIJA	1 544,50	491,60	105,08	596,68
	62839624	04/08/2020	Payé en : 50 jours	LAKHRIF KHADIJA	4 151,20	1 559,70	50,16	1 609,86
■ 1	-	05/08/2020	Virement	-	605,20	475,20	5,00	480,20
■ 1	-	19/05/2020	Virement	-	1 391,25	119,88	27,40	147,28
■ 2	-	31/03/2020	Virement	-	2 234,31	1 158,20	76,75	1 234,95

Application Mobile : SMART CNOPS - Assuré : Télécharger ★★★★★



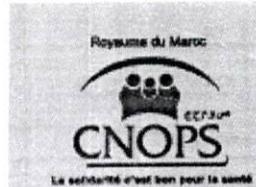
Ma Situation

Remboursements

Prises en charge

Immatriculation

Menu ▾



En vertu de l'article 73 de Loi 65-00 portant code de la Couverture médicale de base, La CNOPS est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire pour le personnel du secteur public. En vertu de l'article 83 de ladite Loi, les Mutuelles gèrent pour le compte de la CNOPS les soins ambulatoires (les dossiers de maladie)

Information

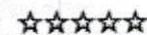
ENREGISTRE 3

EN ATTENTE DE PIECE 1

PAYE

Nb.Dossier(s)	Date de réception	Bénéficiaire	Frais engagés	AMO	Mutuelle	Total
3	-	-	9 014,01	0,00	0,00	0,00
62839624	04/08/2020	LAKHRIF KHADIJA	4 151,20	0,00	0,00	0,00
62839638	04/08/2020	LAKHRIF KHADIJA	1 544,50	0,00	0,00	0,00
63090072	24/08/2020	LAKHRIF KHADIJA	3 318,31	0,00	0,00	0,00

Application Mobile : SMART CNOPS - Assuré : Télécharger



description des actes effectués

وصف العمليات المجرأة

CIM - 10

جرد الوصفات التي تم تنفيذها و التجهيزات الطبية الممولة

Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis

www.dts-medien.de/dts-medien

Actes de Biologie, Radiologie et Imagerie

عمليات الإحياء، الأشعة و الصور

REFERENCES

Actes Paramédicaux

الطباطبائين المساعدات عمليات

Instructions à suivre

Etablir une feuille de soins par personne et par événement.

La feuille de soins doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives originales (ordonnances médicales, factures, résultats des examens de radiologie et/ou de laboratoire).

Le nom et prénom de la personne soignée doivent être portés par les praticiens eux mêmes sur chaque feuille de soins.

Les prospectus et les PPM concernant les médicaments achetés doivent être joints aux ordonnances transmises.

La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à votre mutuelle dans les deux mois qui suivent le premier acte médical, sauf s'il y a un traitement médical continu. Dans ce dernier cas, le dossier doit être présenté dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.

Le remboursement des frais engagés sera effectué sur la base de la tarification nationale de référence.

Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.

Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.

L'obligation de remboursement prise par la CNOPS est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.

Cachet et signature de la mutuelle

توقيع و طابع التغاضية

03 AOUT 2020

CASABLANCA

Identification de l'agent :

Date de dépôt du dossier :

تاریخ الإيداع :

2020/08/03

BN 10001

**CLINIQUE
DU VAL D'ANFA**



مصحة
فال أنفا

Casablanca, le

10/3/2010

Mme LAKHAR Khedija

A admettre en ambulatoire

pour le geste de la greffe

(sous Anesthésie locale) le

19/3/2010 à 9 H

Pr. Abdolkrim LARGAB
Spécialiste en Traumatologie
Orthopédie

Bureau B, N° 258, Rue Moustapha El Maâni
Mers Sultan - Casablanca

19, Bd. Franklin Roosevelt - Casablanca - Tél.: (212) 0 522 368 787 (L.G.) - Fax : (212) 0 522 301 439 - GSM : 0 661 337 437
E-mail : cliniquevaldanfa@hotmail.fr - ICÉ : 00154122100033

Professeur Abdelkrim LARGAB

Professeur de Traumatologie Orthopédie
Ancien Chef du Service de
Traumatologie et Orthopédie P32
du Centre Hospitalo-Universitaire
Ibn Rochd de Casablanca

Consultation sur rendez-vous

الدكتور عبد الكريم العرڭاب

أستاذ جراحة العظام والمفاصل

رئيس سابق لقسم جراحة العظام والمفاصل

بالمستشفى الجامعي

ابن رشد بالدار البيضاء

الفحص بالموعد



Casablanca le

19/3/2020 الدار البيضاء في

Pr. Abdelkrim LARGAB
Spécialiste en Traumatologie
Orthopédie
Bureau N° 258 Rue Mustapha El Maâni
Mers Sultan - Casablanca

Couvert rendu Opératoire

Mme LAKHSET Khadija

Date de l'intervention : 19/3/2020

Opérateur : Dr A. LARGAB

Anesthésiste : Dr F. TATE

Diagnostic : kyste synovial du bord
radial du poignet droit en regard
d'une ostéophytose de l'interphalangienne

ERCO : . pour bloc plexique

. Abord en regard du kyste

. Exérèse du kyste

. Ostéophytoctomie

. Suture cutanée

Pr. Abdelkrim LARGAB
Spécialiste en Traumatologie
Orthopédie
Bureau N° 258 Rue Mustapha El Maâni
Mers Sultan - Casablanca

Tél.: 05 22 22 33 00 / Fax: 05 22 22 33 01

Bureau B, N° 258, rue Mustapha El Maâni - Mers Sultan - 20130 Casablanca

Tél: 05 22 22 33 00 - Fax: 05 22 22 33 01 - Email: pr.abdelkrimlargab@gmail.com

CLINIQUE VAL D'ANFA

MULTIDISCIPLINAIRE
19 , Bd Franklin Roosevelt
Tél(212)522368787(LG) Fax(212)522391439

FACTURE

N° : 1124 / 2020 du 19/03/2020

Nom patient LAKHRIF KHADIJA

Entrée 19/03/2020

PAYANT

Sortie 19/03/2020

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
SEJOUR NORMAL	1.00		550.00	550.00
SALLE OPERATION	20.00	K20	22.50	450.00
			<i>Sous-Total</i>	1 000.00
PHARMACIE	1.00		955.30	955.30
			<i>Sous-Total</i>	955.30
Total Clinique				1 955.30
PR M.BENAGUIDA/F.TAZI (reanimateur)	15.00	K15	22.50	337.50
PR. LARGAB (chirurgien)	1.00	K20+V3	750.00	750.00
			<i>Sous-Total</i>	1 087.50
Total Autres prestations				1 087.50

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS MILLE QUARANTE-DEUX DIRHAMS QUATRE-VINGTS CENTIMES	Total	3 042.80

Payé en Espèces

Le 19 - 3 - 2020

CLINIQUE DU VAL D'ANFA
19, Rue Franklin Roosevelt
CASABLANCA
Tél(212)522368787 - Fax(212)522391439
022.33.60.36 / 37
Fax: 022.33.60.36 / 37

ANNEXE PHARMACIE

Nom patient : LAKHRIF KHADIJA	N° Facture	1 124	200319102649IM-001
Produit	Quantité	Prix Unitair	Montant
CHLORURE SOD 9% 250ML X1 EN PERF (01)	1	13.10	13.10
LIDOCAINE 2% INJ (01)	2	10.30	20.60
ZINOXIME 1.5MG INJ (01)	1	36.20	36.20
Sous-Total médicaments			69.90
AIGUILLES G18 (100)	1	2.10	2.10
AIGUILLES STIMULATION 50MM (001)	2	225.00	450.00
BANDES VELPEAUX 10CM (001)	1	34.00	34.00
BANDES VELPEAUX 15CM (001)	1	49.00	49.00
BROSSE CHIRURGICAL (001)	2	45.00	90.00
CACHE CAMERA (001)	1	100.00	100.00
COMPRESSE PT (001)	1	30.00	30.00
COMPRESSE X 10 (001)	1	30.00	30.00
ELECTRODES X 1 (001)	4	3.00	12.00
GANTS STERILES 7.5 (001)	2	15.00	30.00
GANTS STERILE 8 (001)	1	15.00	15.00
JERSEY 10CMX1M (001)	4	18.90	75.60
LAME BIST 15x1 (001)	1	6.00	6.00
LAME BIST 23X1 (001)	1	6.00	6.00
SERINGUE 10CC (001)	2	3.70	7.40
SERINGUE 20CC (001)	1	5.00	5.00
Sous-Total consommable médical			885.40
Total pharmacie			955.30

PHARMACIE DU VAL D'ANFA
 19, Rue Franklin Roosevelt
 CASABLANCA
 Tel: 022.36.87.87 - 022.39.80.10/13
 Fax: 022.39.68.36/37
 022.39.14.39

CLINIQUE
DU VAL D'ANFA



مصحة
فال أنفا

Casablanca, le

19 (03) 98 20

Mme Lakhdar Nhadja

750,00

Sept Cent cinquante
dirhams

P.L. ADDELLALI D.D. LA SIDI B
Spécialiste en Traumatologie
Orthopédie
Bureau B1 N°101, Rue Al-Sabha El M'Am
Marrakech - Casablanca
Tél : 06 22 22 37 00 Fax : 06 22 22 37 01

CLINIQUE
DU VAL D'ANFA



مصحة
فال أنفا

Casablanca, le

19/03/2020

Mme Lakhdar
Kha

CLINIQUE DU VAL D'ANFA
19, Rue Franklin Roosevelt
CASABLANCA
Tél: 022.36.87.87 - 022.39.60.10 / 13
022.39.69.36 / 37
Fax: 022.39.14.39

33780

Trois Cent Trente Sept
dix-huit et Soll

Pr. M. BENAGUIDA
Professeur d'Anesthésie - Réanimation
Clinique du Val d'Anfa
CASABLANCA

CLINIQUE VAL D'ANFA
MULTIDISCIPLINAIRE
19 , Bd Franklin Roosevelt
Tél(212)522368787(LG) Fax(212)52239143

Casablanca

BILLET DE SORTIE

Nom du patient : **LAKHRIF KHADIJA**

Chambre : **NA**

Médecin traitant **LARGAB**

Prise en charge **PAYANT**

Date entrée **19/03/2020**

Date sortie **19/03/2020 12:54**

Le caissier

L'infirmier

Le major

Billet de sortie établi par : **IMANE**

27/03/2020 12:25

200319102649IM-001

CLINIQUE DU VAL D'ANFA
19, Rue Franklin Roosevelt
CASABLANCA
Tél: 022.36.87.87 - 022.39.60.10 / 13
022.39.69.36 / 37
Fax: 022.39.14.30

**CLINIQUE
DU VAL D'ANFA**



مصحة
فال أنفا

Casablanca, le

20/03/2000

Mme LAKHRIF Khadija

Génétab

Laboratoire Génétab

Oum Rabtaa

M. BENAZZOUZ

Rés. Aboubakr Oum Rabtaa El Oule - Casablanca
tél.: 05 22 63 10 60/61/fax: 05 22 93 10 61
Patiente : 35051078
ICE : 001084109000068

CLINIQUE DU VAL D'ANFA
19, Rue Franklin Roosevelt
CASABLANCA
Tél: 022.36.87.87 - 022.39.60.10
Fax: 022.39.69.36.12

Laboratoire Génétab "Oum Rabtaa"
N 2160320060

LAKHRIF Khadija



Pr. Abdellatif LARBI
Spécialiste en Traumatologie
Orthopédie
Bureau B. N° 258, Rue Mustapha El Maâni
Mers El Kébir - Casablanca
Tél: 022.25.24.00 / Fax: 022.25.24.00

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GENELAB "Oum Rabiaâ"

Docteur Mohamed BENAZZOUZ

Pharmacien Biologiste

Téléphone : 05 22 93 10 60 / 0522905937 / Fax : 05 22 93 10 61

Mobile bureau : 0661763068 / Watsapp 0676845202

Bd.Oum Rabiaâ EL Oulfa (En face siège R.A.M)- Rce Abouab Oum Rabiaâ, Imm "C" - Casablanca,
genelab2@gmail.com

ICE:001084109000068 - Patente : 35051078 - INPE_bio : 097163968 - INPE_lab : 093001394- IF : 51485800

FACTURE

Casablanca , le 16/03/2020

Facture N° 160320-060 du 16/03/2020

CNOPS

Dr : LARGAB ABDELKrim

N°Bon de soin Mle

Patient :Mme LAKHRIF Khadija

Analyses	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME:valeurs correspondantes à l'âge	80	88,00
GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS	80	88,00
TAUX DE PROTHROMBINE	40	44,00
TEMPS DE CEPHALINE ACTIVATEUR	40	44,00
Total B	240	264,00
APB	1,0	11,51
Total		275,51

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux cent soixante-quinze dirhams 51 centimes***

Laboratoire Genelab
Oum Rabiaâ EL Oulfa - Casablanca
M. BENAZZOUZ
Tél: 05 22 93 10 60 / 0522905937 / Fax: 05 22 93 10 61
Mobile: 0661763068 / Watsapp 0676845202
ICE : 001084109000068
Patente : 35051078